



DISTRICT HAUTE-GARONNE DE FOOTBALL

Communiqué du 15/04/2021

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Lors d'un de mes derniers communiqués, je m'étais engagé auprès de vous à aborder en Comité de Direction du District Haute Garonne de Football les conséquences financières de l'arrêt définitif des compétitions pour cette saison 2020/2021.

Au cours de sa séance du 10 avril 2021 et comme annoncé lors du Café Foot 31 de ce lundi, des décisions importantes ont été prises. Dans les semaines à venir, l'intégralité des engagements en championnat seront rétrocedés (ou non appelés définitivement) et la péréquation des quelques rencontres de Coupe sera prise en charge par le District.

Pour préserver les finances des clubs ces décisions s'ajoutent aux mesures déjà prises dès novembre de suspension des facturations et des prélèvements :

	Somme attendue	Somme appelée	Mesures financières	Reste à charge des clubs*
Cotisation obligatoire	27 000 €	26 310 €		26 310 €
Eng. Champ. Séniors	38 200 €	43 024 €	- 43 024 €	0 €
Eng. Champ. (Fém, FE, Futsal)	5 560 €	0 €	Non appelée	0 €
Eng. Champ. Jeunes	11 550 €	11 586 €	- 11 586 €	0 €
Eng. Football Animation	47 800 €	0 €	Non appelée	0 €
Eng. Coupes toutes catégories	17 900 €	0 €	Non appelée	0 €
Péréquation arbitrage Champ.		44 668 €		44 668 €
Péréquation arbitrage Coupes		2 469 €	- 2 469 €	0 €
			- 57 079 €	

*hors discipline

Une fois les différentes opérations comptables enregistrées, le District adressera courant mai une situation financière et procédera aux prélèvements pour clôturer ce triste exercice.

Espérant que ces mesures d'allègement financier vous permettront de tourner sereinement la page et de vous projeter sur la prochaine saison.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Jean-Marc SENTEIN

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906